

ATTENTION ! LE REMBOURSEMENT N'EST PAS AUTOMATIQUE !!!

Le remboursement du solde restant sur le bracelet s'effectue de l'une des deux manières suivantes :



SOIT AUPRÈS DES CAISSES DE LA MANIFESTATION

À tout moment, il est possible de se faire rembourser le solde après des caisses de l'évènement. Il suffit d'y présenter son bracelet.



SOIT SUR UN COMPTE BANCAIRE (2 MÉTHODES)

1. **Bracelets tissus** : à l'aide de l'appareil photo de son smartphone, scanner le code QR situé au dos de la plaque du bracelet et ouvrir le lien correspondant
Bracelets papier : rapprocher son smartphone à quelques centimètres de la puce du bracelet et, grâce au NFC (paiement sans contact - *pour les iPhones antérieurs à l'iPhone 7, cette option n'est pas possible*), ouvrir le lien correspondant
2. Cliquer sur « FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT »
3. Compléter le formulaire informatique



OU

1. Se rendre sur : <https://jmco.ch/refund>
2. Saisir le **long numéro** au dos du bracelet
3. Compléter le formulaire en ligne - selon le mode de paiement utilisé, peut-être qu'il sera demandé de fournir les coordonnées bancaires (IBAN).



ATTENTION ! Délai pour soumettre le formulaire : **25 JUIN 2026 !!!**

Les remboursements auront lieu dans les 15 jours après envoi du formulaire ci-dessus. Nous vous rappelons que vous avez un mois dès le 25 mai pour en faire la demande.

On est cool parce que : **AUCUN FRAIS N'EST DÉDUIT À L'ACTIVATION DU BRACELET !**

Remboursements

Si vous avez chargé votre bracelet via TWINT, vous serez automatiquement remboursé durant la semaine qui suit la manifestation. Sinon, voici le lien vers le formulaire de remboursement :

[FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT](#)

Numéro de bracelet

....

☒ Je suis un humain

 hCaptcha
Confidentialité - Conditions

Pour toute question, écrire à l'adresse e-mail suivante : caisse.co@laleonardine.ch